

Procès-verbal de la 68^e Assemblée générale de Pro Natura Vaud tenue à la salle Le Foyer, Grand'Rue 11, 1162 Saint-Prex, le samedi 23 mars 2024 à 14h30.

Présidence : **M. Pascal Jacot-Guillarmod**, président de Pro Natura Vaud, et **Mme Muriel Mermillod-Tschanz**, vice-présidente de Pro Natura Vaud.

A 14h30, **M. Alberto Mocchi**, secrétaire général de Pro Natura Vaud, déclare ouverte la 68^{ème} Assemblée générale de Pro Natura Vaud. Conformément aux statuts, les membres de Pro Natura Vaud ont été convoqués via l'édition n°186 de *La Nature Vaudoise*.

M. Alberto Mocchi souhaite la bienvenue aux participants.

M. Alberto Mocchi donne la parole à **M. Vassilis Venizelos**, conseiller d'Etat et chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES).

L'entier du discours de **M. Vassilis Venizelos** est placé à la fin du procès-verbal.

M. Alberto Mocchi remercie **M. Vassilis Venizelos** et annonce l'ordre du jour qui figure en page 20 de *La Nature Vaudoise* n°186 de février 2024 que chaque membre a reçue :

1. Adoption du procès-verbal de la 67^e Assemblée générale tenue le 25 mars 2023 à Aigle
2. Rapport du Comité en images sur l'année 2023 (Mme Muriel Mermillod-Tschanz)
3. Rapport du trésorier sur les comptes 2023 (M. Carl Martinet)
4. Rapport de l'organe de vérification des comptes (M. Alexandre Volet)
5. Présentation du Budget 2024 (M. Carl Martinet)
6. Modification des statuts de Pro Natura Vaud (M. Pascal Jacot-Guillarmod)
7. Elections (M. Pascal Jacot-Guillarmod)
8. Propositions individuelles et divers

La parole n'étant pas demandée, l'ordre du jour est adopté.

1. Procès-verbal de la 67^e Assemblée générale

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 25 mars 2023 tenue à Aigle a été adopté par le Comité cantonal de Pro Natura Vaud lors de la séance du 4 septembre 2023. Des exemplaires imprimés sont à la disposition de l'Assemblée. La lecture n'en étant pas demandée, il est déclaré adopté par **M. Pascal Jacot-Guillarmod**, président.

M. Pascal Jacot-Guillarmod propose à l'Assemblée d'adopter en bloc tous les rapports, à savoir celui du Comité, celui du trésorier et celui de l'organe de vérification des comptes à la fin du point 4 de l'ordre du jour. Il n'y a pas d'objection quant à cette manière de procéder.

2. Rapport du Comité en images sur l'année 2023

Mme Muriel Mermillod-Tschanz présente le rapport d'activité 2023 de Pro Natura Vaud avec le texte suivant.

*« Voici le rapport d'activités de notre section qui, comme vous le verrez, sont nombreuses et variées. Nos activités sont (je mettrais **elles sont** pour éviter une répétition) regroupées en domaines : nous avons le domaine politique nature, l'éducation à l'environnement, les réserves naturelles, la biodiversité et l'administration. Pour chacun de ces domaines, une ou plusieurs professionnels y sont engagés.*

En 2023 nous vous avons annoncé les départs à la retraite de Michel Bongard, secrétaire général, d'Antoine Burri et d'Olivier Epars gestionnaire des réserves respectivement du Pays d'Enhaut et des Grangettes. Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli nos nouveaux collaborateurs. Alberto Mocchi a repris les rênes de notre section. Riche de ses nombreuses connaissances et compétences, étant une personnalité très agréable, il nous apporte un regard neuf et un savoir certain. Damien Juat, ainsi que Romain Dupraz sont nos nouveaux gestionnaires de réserves. Tous deux sont ingénieurs en environnement et, en plus de leurs compétences professionnelles, ils apportent fraîcheur et dynamisme. Céline Plancherel quant à elle a effectué un stage de 4 mois en éducation à l'environnement. Elle a rejoint en 2024 pour une année notre équipe de collaboratrices et collaborateurs en poursuivant le travail d'animation en éducation à l'environnement qu'elle avait mis sur pied l'année dernière aux Grangettes. Ce sont au total douze personnes qui composent notre équipe de professionnels.

Les bénévoles sont une force de travail indispensable à notre bon fonctionnement. Ils sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain et connaissent parfaitement leur région. Sans eux, rien, ou presque, ne serait possible ! Merci à toutes et tous !

Nous avons divisé notre canton en quatre régions. A la tête de chacune d'elle, un comité régional composé exclusivement de bénévoles s'investit afin de suivre les affaires locales. Nous nous trouvons aujourd'hui à l'ouest et c'est ce comité qui s'est chargé de l'organisation de notre Assemblée générale. Merci à eux et doublement merci à Daisy Trippi qui a proposé cette magnifique salle et organisé le buffet qui vous sera proposé à l'issue de notre séance.

Au total, en 2023, ce sont 115 interventions qui ont été effectuées et 60 dossiers qui sont terminés. Les mises à l'enquête diverses et variées retiennent le regard attentif des membres des comités régionaux. Nos oppositions sont parfois balayées, d'autres sont retenues par les communes ou font l'objet de recours auprès du Tribunal Cantonal : c'est le cas à trois reprises concernant des projets de halles industrielles à Grandson, Rougemont avec la fameuse décharge de l'Ougette et à Lausanne-Vernand. Nous sommes également partie à la procédure contre l'abattage inconsidéré d'arbres à Saint-Sulpice et à Payerne. Avec Helvetia Nostra et le WWF, un recours a été déposé concernant le projet de Château-Fallot à Lausanne. Ce dossier a d'ailleurs été renvoyé par le Tribunal Fédéral à la Cour d'appel de droit administratif et public. Dans un autre cas, à Valbroye, c'est pour un plan d'affectation que Pro Natura Vaud est partie à la procédure. Vous pouvez constater que notre droit de recours est utilisé avec parcimonie.

La pugnacité du comité régional Centre a porté ses fruits à Saint-Sulpice. Après une opposition, suivie d'une séance de conciliation, la Municipalité a rejoint notre avis et ce sont 2 arbres sur 3 qui ont pu être préservés de l'abattage. C'est une victoire non seulement quant à la préservation des arbres, mais surtout par la prise de conscience de la Commune de l'importance et du rôle des grands arbres.

L'aménagement de réservoirs et les projets d'améliorations structurelles connaissent un important développement sur la chaîne du Jura et ont occupé le comité régional Ouest. Dans le but d'améliorer un projet de construction de citerne sur l'alpage de Boutavent-Dessus à Mont-la-Ville, Pro Natura Vaud a formulé une opposition en août 2021. Après bien des péripéties qui feront l'objet d'un prochain article dans « La Nature Vaudoise », toutes les demandes formulées par notre association ont été acceptées. Ce sont donc des travaux de constructions de murgiers et de plantations qui ont été réalisés avec l'aide de bénévoles en septembre 2023. Un autre projet à La Rippe sur le magnifique alpage du Grand Sonnailey

a nécessité l'intervention de Pro Natura Vaud où un dialogue constructif avec le propriétaire a permis de notables améliorations en faveur de la nature. Le comité régional Ouest organise également chaque année 1 à 2 excursions en collaboration avec des communes de la région auxquelles la population est invitée. Une belle sortie à Trélex a eu lieu en 2023 et celle de cette année se déroulera à Founex. Les responsables des réserves se sont par ailleurs retrouvés à la Rippe pour discuter de la gestion des 55 réserves naturelles dont ils ont la responsabilité.

Les rives vaudoises du lac de Morat possèdent des milieux naturels intéressants. Pour le comité régional Nord, concilier protection de la nature et tourisme constitue un véritable défi. La grande fréquentation par les baigneurs et les promeneurs, le nombre important de bateaux et la popularité des loisirs provoquent des dérangements dans les milieux naturels sensibles. Cet afflux de visiteurs nécessite en outre des mesures de sécurisation. Ainsi, Pro Natura Vaud s'est engagée pour que les interventions sur les vieux chênes de la plage de Salavaux qui avaient souffert des inondations de l'été 2021 soient réduites au strict nécessaire et épargnent ces arbres âgés de plusieurs décennies. Il a aussi fallu faire opposition à l'abattage de plusieurs chênes en lisière d'un quartier résidentiel du village de Bellerive. Un compromis a pu être trouvé, préservant ainsi les plus beaux spécimens. En novembre, Pro Natura Vaud et la Commune de Fontaines-sur-Grandson ont organisé la plantation de deux haies vives sur une longueur de 350 m. Située dans des grandes cultures, ces haies permettront d'offrir des habitats pour la faune et la flore tout en reliant des biotopes déjà en place, notamment l'étang des Scies, propriété de Pro Natura Vaud, les berges de la Diaz, rivière renaturée en 2015, ou encore les diverses haies plantées par Pro Natura Vaud et les agriculteurs de la région entre 2015 et 2023. 700 plants de 25 espèces différentes ont été plantés avec l'aide de villageois et de membres de Pro Natura Vaud.

Concernant la 3ème correction du Rhône à l'est de notre canton, Pro Natura Vaud et son comité régional Est suivent ce dossier et s'assurent que les mesures environnementales soient satisfaisantes. Pour la sécurisation de la plaine du Rhône contre des inondations majeures, le projet « RHÔNE-3 » a prévu des élargissements localisés du lit du fleuve. Dans le cadre des Mesures anticipées des Grandes Iles, en plus des objectifs sécuritaires, des objectifs environnementaux ont été décidés. Leur réalisation permettra de tester l'efficacité biologique des aménagements nature prévus. Ici, à la hauteur d'Ollon, ce sont des nouveaux biotopes qui recouvriront l'arrière-digue plus haute et plus solide de ce secteur. L'ancienne digue montre de nombreux signes de faiblesse. On voit ici les fondations de la nouvelle digue du secteur RHÔNE-3 constituée de blocs massifs de roche. Une fois les travaux de ce secteur achevés, le Rhône pourra, lors de grandes crues, inonder, voire déraciner la forêt que l'on voit derrière la digue actuelle. L'eau poursuivra ainsi son chemin avant de se retrouver dans le Rhône.

Les Grangettes font partie des bijoux de notre canton. En 2023, un nouveau projet d'éducation à l'environnement a été mis sur pied en collaboration avec la Fondation des Grangettes. Le bilan de cette première saison est très positif puisque ce sont au total 21 classes, soit 428 enfants et 180 visiteurs qui ont pu être accueillis sur les 35 jours de présence effectués sur le site entre juin et octobre. Le programme d'éducation à l'environnement sera poursuivi cette année. La faune et la flore des Grangettes font l'objet de suivis annuels depuis plus de 25 ans. Cette année, la flore, les oiseaux nicheurs et les tritons ont été suivis, avec quelques magnifiques découvertes dont 68 tritons lobés (*Lissotriton vulgaris*) qui ont été dénombrés dans les mares, alors qu'aucun n'avait été vu en 2022. Le pic mar (*Dendrocoptes medius*) a niché pour la première fois depuis 70 ans et le bruant proyer a couvé pour la toute première fois en 2023. Ces suivis se poursuivront en 2024.

Nous possédons près de 160 réserves naturelles. C'est avec soin que nous entretenons nos chalets et les infrastructures sur les alpages du Pays d'En-haut afin de garantir une activité pastorale qui maintienne les pâturages ouverts, riches pour la biodiversité de montagne. Pro Natura Vaud peut compter sur les aides financières des Améliorations foncières, du Fonds suisse pour le paysage, de la Direction générale des immeubles et du patrimoine, et de donations privées. En 2023, deux chambres de fabrication du fromage ont été mises aux normes pour nos amodiataires, deux installations solaires mobiles ont été mises en marche, et deux toits ont été partiellement rénovés, dont le pan sud du chalet du Seron présenté ici. Afin d'orienter les mesures à prendre dans les réserves naturelles, des suivis sont régulièrement mis en place, tout comme aux Grangettes, pour des espèces cibles et/ou menacées. En 2023, parmi les 22 espèces

d'orchidées présentes dans la réserve d'Antagnes, à Ollon, un suivi de 5 orchidées prioritaires au niveau national a été effectué, dont celui du délicat ophrys insectifera. Les cinq espèces sont : *Ophrys apifera*, *Ophrys holosericea*, *Ophrys insectifera*, *Orchis morio* et *Spiranthes spiralis*. On a pu constater que le nombre de plants a augmenté depuis le dernier suivi datant de 2015. Cependant aucune des cinq espèces d'orchidées-cibles n'a colonisé de nouvelles zones. Des relevés de diptères ont également été effectués à Trélex; ils ont permis de découvrir plusieurs espèces rares. Ces contrôles de l'effet des mesures sur les objectifs prioritaires de conservation permettront ensuite de dresser un bilan de la gestion et la réorienter si nécessaire (par exemple pour la période de fauche, ou gestion du boisé). Chaque année, des chantiers ont lieu dans nos réserves réunissant bénévoles, civilistes et professionnels ~~ont lieu~~, dont celui de la réserve de Sauquenil, sur la commune de Roche.

Biodiversité : On plante encore mais cette fois ce sont les propriétaires et exploitants de la ferme « Clos-du-Moulin » à Cuarny, désireux à leur tour de favoriser la biodiversité sur leur domaine, qui ont contacté notre association afin qu'elle les soutienne dans l'élaboration et la mise en place d'une haie de 130 mètres de long. 256 arbustes indigènes ont été ainsi plantés avec l'aide des bénévoles de cette ferme et de ceux de Pro Natura Vaud. Plusieurs autres mesures sont en cours de discussion, notamment la mise en place d'étangs et de mares à crapauds sonneurs. Une belle collaboration s'est installée ! Dans le cadre de l'Action Lièvre & Cie réunissant les cantons de Vaud, Valais et Genève qui vous sera présentée tout à l'heure avec davantage de détails, un soutien financier de la part des Fonds Coop pour le développement durable a été obtenu afin de permettre la mise en place de mesures écologiques sur 10 hectares de surface viticole réunissant quatre viticulteurs. On procède à des plantations de haies, à la création de petites structures permettant par exemple aux lézards de s'épanouir ou à la promotion d'un enherbement diversifié.

Groupe batraciens : le Groupe batraciens composé d'une bonne trentaine de bénévoles effectue des relevés de présence de batraciens dans divers étangs et mares du canton, ainsi que des mises en place de mesures de sauvetage. A cette saison, ce sont lors des soirs de pluie que les bénévoles sont le plus souvent mis à contribution pour les sauvetages. En 2023, le Groupe batraciens a œuvré à Concise, où un ancien bassin de rétention d'eau a été revitalisé afin de favoriser les espèces de batraciens présentes, notamment le crapaud accoucheur. A Bottens, c'est un étang situé dans une propriété privée qui a été partiellement curé. Dans les hauts de Lausanne, un nouvel étang a vu le jour grâce à un trou laissé par l'abattage d'un sapin. Une convention de protection sera ou a été signée pour ces trois étangs.

Education à l'environnement : cinq camps ont été organisés pour les jeunes âgés de 6 à 13 ans. C'est ainsi qu'une dizaine de Vaudois se sont retrouvés pour une semaine avec une équipe de Tessinois pour découvrir la magnifique région d'Aletsch et de son glacier. Les monitrices et moniteurs bilingues ont encadré avec brio ce camp, qui clôture une belle collaboration de 2 ans avec la section tessinoise. Parmi la douzaine d'activités proposée au groupe Jeunes & Nature, une excursion les a amenés sur le Domaine viticole Picard, à Lutry. L'importance de la biodiversité en milieu viticole a été découverte en lien avec le projet Lièvre & Cie. 2 superbes nichoirs à insectes ont été construits et installés sur place.

Excursions guidées : depuis de nombreuses années Giulio Genoni met sur pied un magnifique programme d'excursions guidées pour le public. L'offre était belle et variée et le public est venu nombreux à chaque fois ! En 2024, ce sont à nouveau 15 excursions qui vous sont proposées auxquelles vous êtes toutes et tous les bienvenus, que ce soit dans les bois de Pampigny pour écouter les oiseaux, le long de la Broye pour une sortie botanique ou la visite de l'alpage du Boutavent-Dessus dans le Jura.

Si tout ce travail et ces activités sont possibles, c'est aussi grâce à la gestion financière sérieuse de notre association, sous la responsabilité de notre trésorier, Carl Martinet, à qui je passe la parole en vous remerciant de votre attention. »

3. Rapport du trésorier

M. Carl Martinet présente les comptes d'exploitation ainsi que le bilan de l'exercice 2023 publiés dans *La Nature Vaudoise*, numéro 186, où ils ont pu être consultés par les membres.

M. Carl Martinet passe ensuite la parole à **M. Alexandre Volet**, qui présente le rapport de l'organe de vérification des comptes pour 2023.

4. Rapport de l'organe de vérification des comptes et approbation des rapports

M. Alexandre Volet lit le rapport de l'organe de vérification des comptes 2023 de Pro Natura Vaud.

L'Assemblée ayant accepté sans objections la proposition de **M. Pascal Jacot-Guillarmod** d'adopter en bloc les trois rapports (activité, comptes et organe de vérification), la discussion est ouverte sur les trois rapports qui viennent d'être présentés. La parole n'est pas demandée.

Les trois rapports sont adoptés par l'Assemblée, à l'unanimité.

5. Présentation du budget 2024ce

M. Carl Martinet présente le budget 2024. Le total des produits d'exploitation est budgétisé à CHF 1'785'500.- et le total des charges d'exploitation à CHF -2'003'500.-, ce qui fait un déficit de CHF 218'000.-. L'augmentation des charges d'exploitation d'environ CHF 500'000.- s'explique par l'augmentation de la charge de personnel entre 2023 et 2024.

Deux questions sont posées à la fin de la présentation de **M. Carl Martinet**.

- 1) **Une personne de l'Assemblée** : à quoi correspond la somme des « Produits des réserves naturelles » ?

Réponse de **M. Carl Martinet** : il s'agit du montant que Pro Natura Vaud reçoit de la Direction générale de l'environnement (DGE) et de la location des alpages, la grande majorité venant de la DGE.

- 2) **Une personne de l'Assemblée** : en référence à ma question de l'année passée, est-ce que Pro Natura Vaud a pu travailler sur la manière de désengager ses fonds des investissements potentiellement nuisibles et néfastes pour l'environnement, notamment de la BCV ?

Réponse de **M. Carl Martinet** : Il faut savoir que l'on parle là de placements à terme. L'année dernière Pro Natura Vaud n'en a pas fait car les taux d'intérêt ne le permettaient pas. Ici, notre contrepartie reste la banque. C'est-à-dire que l'argent de Pro Natura Vaud est dans le bilan de la banque avec laquelle elle travaille. Il n'est pas investi au sein d'entreprises. Pro Natura Vaud estime que la BCV est un partenaire cantonal. La banque a une activité très forte dans le Canton et soutient énormément de PME, notamment des entreprises avec lesquelles Pro Natura Vaud travaille. Après il est possible de remettre en question l'industrie financière. Mais en tant que telle, c'est aussi une entité qui contribue énormément à l'économie cantonale. Pro Natura Vaud estime à ce stade que ce n'est pas conflictuel de rester avec une contrepartie telle que la BCV par rapport à la Raiffeisen qui a les mêmes problématiques. Là où un arbitrage est fait, c'est que Pro Natura Vaud augmente un peu sa relation avec la Banque Alternative et c'est une tendance de fond. Il y a aussi une question de défense des intérêts de tous les donateurs. Parce que lorsqu'ils donnent de l'argent et que la Banque Alternative propose des conditions qui sont significativement inférieures, il est important de faire valoir le fait que Pro Natura Vaud défend l'intérêt de tout le monde au niveau des donateurs. Pour finir, il est nécessaire d'avoir une diversification via la multiplication des partenaires financiers pour se protéger d'éventuels accidents.

M. Alberto Mocchi ajoute concernant la BCV : l'initiative sur le climat qui a été acceptée par la population en 2023 a un volet qui veut contraindre, non seulement l'Etat, mais aussi les personnes morales détenues (ne serait-ce pas plutôt. Soutenues ?) totalement ou partiellement par l'Etat, telles que la caisse de pension de l'Etat de Vaud, les caisses de pension intercommunales et la BCV, à suivre les demandes qui sont celles de l'accord de Paris sur le climat. La BCV va devoir se munir d'un plan de désinvestissement des énergies fossiles plus ambitieux qu'actuellement. Pro Natura Vaud espère que cela sera mis en place le plus rapidement possible.

M. Carl Martinet est vivement remercié pour son rapport et sa présentation du budget 2024 par les applaudissements de l'Assemblée. **M. Pascal Jacot-Guillarmod** reprend la parole pour présenter la modification des statuts de Pro Natura Vaud.

6. Modification des statuts de Pro Natura Vaud

M. Pascal Jacot-Guillarmod explique la raison pour laquelle les statuts ont dû être révisés : il a fallu prendre exemple sur le modèle de Pro Natura Suisse élaboré pour ses diverses sections et s'adapter aux nouveaux usages, avec une refonte de certains articles et l'introduction du langage épïcène. Il propose à l'Assemblée de formuler d'éventuelles remarques au fur et à mesure de la présentation, et que le vote se fasse à la fin. Il passe en revue les statuts, article par article.

Art. 2 Buts : **M. Giulio Genoni** suggère d'introduire la notion de services écosystémiques. **M. Pascal Jacot-Guillarmod** prend note de la proposition et explique que les buts de Pro Natura Vaud doivent traduire ceux de Pro Natura Suisse. **M. Bertrand Sansonnens**, employé de Pro Natura Suisse, explique que Pro Natura Suisse est plutôt réfractaire à parler de services écosystémiques dans la mesure où ils conduisent à une vision financière et utilitaire de la nature. Cette approche fait perdre la valeur intrinsèque et essentiel de la nature.

M. Pascal Jacot-Guillarmod ouvre la discussion finale sur les statuts. Il n'y a pas d'autres questions ni remarques. Il invite celles et ceux qui acceptent les nouveaux statuts à lever la main. **Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.** Il remercie l'Assemblée de sa confiance et l'informe que les nouveaux statuts tels qu'adoptés seront soumis pour approbation au Conseil des délégués de Pro Natura probablement cet automne.

7. Elections

Démissions du Comité cantonal :

Le Comité cantonal annonce la démission des quatre personnes suivantes :

- Alain Chanson
- Olivier Jean-Petit-Matile
- Alberto Mocchi
- Philippe Scherrer

Ils sont vivement remerciés pour leurs années d'engagement au Comité cantonal.

Candidatures pour le Comité cantonal :

Le Comité cantonal propose les nouvelles candidatures des trois personnes suivantes :

- Jérôme Bergaud
- David Schenker
- Marc-Alain Tièche

L'Assemblée générale élit en bloc les candidats proposés, à l'unanimité et par acclamation.

Le Comité cantonal se compose ainsi de **11 membres** y compris le président.

- Jérôme Bergaud
- Julien Borlat
- Pierre Hunkeler
- Pascal Jacot-Guillarmod (président)
- Carl Martinet
- Muriel Mermillod-Tschanz (vice-présidente)
- Anne-Claude Plumettaz-Clot
- David Schenker

- François Sugnaux
- René Tanner
- Marc-Alain Tièche

8. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle n'est parvenue dans les délais.

M. Pascal Jacot-Guillarmod donne la parole à l'Assemblée.

La parole n'est pas demandée.

Clôture de la partie officielle de l'Assemblée générale

M. Pascal Jacot-Guillarmod remercie l'Assemblée de son intérêt pour le travail de l'Association ainsi que de sa patiente attention. Il clôt ainsi la partie statutaire de la 68^e Assemblée générale de Pro Natura Vaud.

Partie récréative

Présentation par **M. Olivier Vonlanthen** du Programme « Lièvre & Cie » de Pro Natura et conférence publique de **Noémie Graff**, vigneronne à Begnins et promotrice de la biodiversité dans le milieu viticole.

L'Assemblée générale prend fin à l'issue de cette conférence.

Un apéritif est servi aux participants.

Rédaction par Kevin McMillian / Relecture par Françoise Mundler / Finalisation M. Mocchi

Approbation : Comité cantonal 24-X du JJ.MM.2024 / Réf. classement : 00-1-0

Nom du document : PV_AG_Pro_Natura_Vaud_23.03.2024

Annexe : texte de l'allocution de M. Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat et chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES), transmis à l'issue de l'Assemblée générale

Annexe du PV de la 68^{ème} AG de Pro Natura Vaud du 23.03.2024 : allocution de M. Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat et chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)

Seules les paroles prononcées font foi

*« Monsieur le Président,
Madame la Vice-Présidente,
Monsieur le Secrétaire général,
Chers membres de Pro Natura Vaud,
Mesdames, Messieurs,*

Merci pour votre invitation à participer à la 68^e AG de Pro Natura Vaud.

Ce matin, j'ai eu l'opportunité de prendre la parole devant la DIANA, l'assemblée des chasseurs vaudois. Si j'y ai parlé de nature, de la nécessité de préserver notre environnement, je ne vais pas pour autant tenir exactement le même discours devant vous.

Car le rapport au Vivant est quelque chose de très personnel, il relève de l'intime – s'y mêle des souvenirs, des sensations, une recherche du bonheur presque. Et je ne me dévoile pas de la même manière devant des chasseurs que devant des écologistes.

J'ai donc décidé de débiter ce discours en vous parlant d'un lieu que j'apprécie particulièrement : le Chasseron – avec sa végétation montagnarde luxuriante, ses vastes pâturages entrecoupés de murs de pierre, ses fleurs aptes à résister aux climats les plus rudes. Je suis les faucons pèlerins et les hirondelles des rochers qui me conduisent au sommet, et là on profite de la vue qui récompense l'effort.

Ce lieu m'accompagne, me ressourcement, depuis des années. Et si j'ai un lien particulier, personnel avec ce lieu, j'ai aussi conscience, depuis longtemps, qu'on doit défendre cette nature collectivement. Mon rapport au Vivant n'est pas uniquement amical, il est aussi politique. Et c'est sûrement pour cette raison que j'ai décidé de m'engager en faveur de l'écologie et de briguer des fonctions législatives, puis exécutives.

Aujourd'hui, je suis conseiller d'Etat, en charge de l'environnement et de la transition énergétique. Alors quel est mon rapport au Vivant, au quotidien, depuis que j'occupe cette fonction ?

Je dois vous avouer quelque chose : il se matérialise beaucoup en chiffres. Quelques exemples, en vrac :

- 2, soit le nombre maximal de meutes de loups tolérées sur l'arc jurassien
- Une trentaine de centimètre, soit la circonférence minimale d'un arbre qui doit faire l'objet d'une autorisation avant d'être abattu
- 10, le nombre de bécasses que peut tirer un chasseur
- 20, le pourcentage du territoire cantonal que le Canton souhaite dédier à la nature.

Ces chiffres sont réducteurs, ils ne permettent pas de décrire la complexité des écosystèmes, des interactions subtiles entre les espèces. De ce qui fait la richesse de notre rapport à la nature.

Mais comme ministre en charge de l'environnement, j'ai été élu pour prendre chaque jour des décisions et arbitrer entre des politiques publiques – parfois contre l'avis de votre organisation d'ailleurs.

Alors ces chiffres sont secs, mais ils ont pour but d'objectiver et de rationaliser les problématiques pour faciliter la prise de décision. S'ils masquent la subtilité de la biodiversité, les nombres nous permettent d'avancer, de délimiter un périmètre, de chiffrer des ambitions.

Alors, ces ambitions, quelles sont-elles ? Pendant cette législature, j'ai à cœur d'avancer sur différents volets :

1. *Changer les règles du jeu* : mettre en œuvre la loi sur la protection du patrimoine arboré, réviser de fond en comble la loi sur l'énergie, ancrer l'économie circulaire dans la Constitution, protéger Mormont dans une loi, déployer une gestion intégrée de l'eau.

2. Investir dans la nature : avec la renaturation des cours d'eau, Rhône 3, assainissement des sites pollués, mise en œuvre de la politique forestière, protection des biotopes, en concrétisant l'infrastructure écologique, ou encore en investissant dans une meilleure protection et restauration des sols.

3. Saisir les opportunités, même les plus petites : limiter la chasse des espèces menacées, réaliser un projet-pilote d'économie circulaire des matériaux, remettre les acteurs de l'éolien autour d'une table pour aborder les questions de compensation écologique, etc.

Certains projets sont à bout touchant, d'autres encore à un stade de maturité précoce.

Alors, je suis fier d'être le ministre en charge de l'environnement du Canton de Vaud – un canton riche en paysages, en biotopes, en habitats, en espèces. Je suis déterminé à relever le défi d'avoir un Canton plus vert. Je veux être à la hauteur – pas à la hauteur des chiffres, mais à la hauteur de l'enjeu.

Et c'est là tout le sens d'une organisation comme Pro Natura : vous nous, vous me permettez de lever la tête du guidon, vous rappelez que le but de l'action politique n'est rien de moins que de préserver l'habitabilité de cette Terre.

Vous combinez connaissances fines du territoire vaudois et faits scientifiques pour revendiquer. Vous transmettez des savoirs, des sensibilités à travers vos activités pédagogiques et vos excursions. Vous montrez l'exemple en aidant des batraciens à rejoindre leur lieu de reproduction.

Nous avons besoin de Pro Natura car vous cultivez cet émerveillement pour la nature, dans toute sa complexité.

J'aimerais clore ce discours avec une citation de Baptiste Morizot, philosophe et naturaliste français.

« La crise écologique qui est la nôtre est aussi une crise de la sensibilité au vivant. J'entends par là l'appauvrissement des mots, des capacités à percevoir, des émotions et des relations que nous pouvons tisser avec le monde vivant. Nous héritons d'une culture dans laquelle, dans une forêt, devant un écosystème, on « n'y voit rien », on n'y comprend pas grand-chose, et, surtout, ça ne nous intéresse pas : c'est secondaire, c'est de la « nature », c'est pour les « écolos », les scientifiques et les enfants, ça n'a pas de place dans le champ de l'attention collective, dans la fabrique du monde commun. » (fin de la citation)

Baptiste Morizot en appelle à une « politisation de l'émerveillement », soit de faire de cet « émerveillement » pour la nature le vecteur de luttes concrètes, de projets.

Et c'est notamment pour lutter contre cette crise de la sensibilité au Vivant que nous avons besoin d'ONG telle que Pro Natura.

Nous avons besoin de cet amour du Vivant, des écosystèmes pour maintenir à flot notre énergie et volonté de changement, pour politiser cet émerveillement que nous partageons. Et aller au-delà des chiffres.

Même si le mot « biodiversité » est maintenant inscrit une fois dans la Constitution vaudoise.

Et peut-être bientôt inscrit dans la Constitution fédérale suite à l'initiative lancée par votre association.

Longue vie à Pro Natura Vaud et je me réjouis de continuer à collaborer avec vous.

Merci pour votre attention. »

Accepté par le Comité cantonal le 9 décembre 2024.